

Protocole sanitaire concernant la rentrée scolaire du 1^{er} septembre 2020 :

Points de vigilance	Proposition d'aménagement
Préalable	Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre (+ de 38°C ou plus) ou d'apparition de symptômes.
Accueils des élèves <i>Matin et après-midi</i>	Un adulte se tient au portail à distance des enfants qui rentrent ou des adultes qui pourraient vouloir lui parler. Les CE et les CM sont séparés durant le temps d'accueil afin de ne pas brasser les deux groupes.
Sorties des élèves Midi et 17h	Les classes de CE et CM sortent de l'établissement distinctement pour éviter les brassages des groupes Les enfants de CE et CM attendant leurs parents stationnent dans la cour à deux endroits distincts (CM à droite du portail et CE à gauche du portail) Si l'enfant prend le bus du RPI : il patiente sous le préau sous la surveillance d'un employé de mairie.
Temps de récréation	Les temps de récréation seront décalés selon un horaire précis pour que chaque classe sorte seule. CE : 10h30-10h50 15h30-16h00 CM : 10h50-11h10 16h00-16h30 Dans les espaces extérieurs la distanciation physique ne s'applique pas. L'accès aux jeux, bancs et espaces collectifs extérieurs sont autorisés.
Passages aux toilettes et ménages	Le fonctionnement strict d'un sanitaire par classe est conservé Les lavages des mains réguliers ont lieu : dès l'arrivée à l'école : 9h et 14h, avant et après chaque passage aux toilettes. Les enfants se lavent également les mains avant chaque sortie : 12h et 17h Le nettoyage des sanitaires est prévu en fin de journée dans le cadre du ménage complet des locaux. Un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour. Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels dans les salles, ateliers et autres espaces communs (comme les poignées de portes) est également réalisé au minimum une fois par jour. Lavage des mains par les personnes plusieurs fois dans la demi-journée. Les enfants ne peuvent plus boire aux points d'eau directement ou grâce à un gobelet, chacun portera sa gourde d'eau à son nom. L'aération des locaux est fréquente (toutes les 3h). Elle dure 10 à 15 minutes.
Collations	Annulation des récrés fruitées. Le remplacement du fruit du matin par une compote ou un fruit individuel est accepté. Les collations se déroulent dans la cour directement après le lavage des mains.
Déplacements des élèves dans les bâtiments	Dans la mesure du possible les déplacements et les croisements importants d'élèves doivent être limités Le brassage entre les CE et les CM se fera uniquement à l'extérieur dans le cadre des activités d'EPS en respectant les distanciations recommandées selon les activités sportives.
Soins aux élèves	<i>Les soins (blessures) seront effectués dans chaque classe avec les troussees pharmaceutiques individuelles.</i> En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes chez un élève : Les symptômes évocateurs sont : Toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre etc. L'enseignant prend immédiatement la température. Si celle-ci dépasse les 37,7° l'enfant est placé à l'isolement avec un masque dans la salle du Conseil (pièce dédiée) sous la surveillance d'un employé municipal (contacter immédiatement la mairie). Les responsables de l'enfant sont immédiatement prévenus et invités à venir chercher leur enfant rapidement. L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale. En cas de test positif : La famille pourra être accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission

	intrafamiliale par les autorités sanitaires pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée compte tenu du contexte.
Protection des personnes	<p>Masques pour adultes ou visières (masques 2 par jour par personne) et gants pour les soins.</p> <p>Le port d'un masque « grand public » est obligatoire pour les personnels en présence des élèves et de leurs responsables légaux ainsi que de leurs collègues, tant dans les espaces clos que dans les espaces extérieurs.</p> <p>Poubelles à couvercle munies de pédales pour jeter les mouchoirs, masques, gants... placées à côtés des sanitaires</p> <p>Lingettes désinfectantes dans les classes utilisables par les enseignants.</p> <p>Les accompagnateurs ainsi que les intervenants extérieurs peuvent entrer dans les bâtiments scolaires après nettoyage ou désinfection des mains. Ils doivent porter un masque de protection.</p>

Dans la classe :

Points de vigilance	Mise en œuvre
Répartition des élèves dans la classe	<p>Dans les espaces clos (salles de classe, bibliothèque, cantine...) la distanciation physique n'est plus obligatoire lorsqu'elle n'est pas matériellement possible ou qu'elle ne permet pas d'accueillir la totalité des élèves. Néanmoins les espaces sont organisés de manière à maintenir la plus grande distance possible.</p> <p>Les séances à la bibliothèque vont certainement évoluer pour permettre un accueil correspondant à ces critères.</p>
Utilisation du matériel personnel de l'élève	<p>Le matériel individuel doit le rester.</p> <p>Chaque enfant doit avoir ses trousse complètes pour éviter les prêts.</p>
Utilisation du matériel collectif	<p>La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou groupe est permise (ballons, livres, jeux, jouets crayons....)</p>
Les élèves	<p>Les élèves bénéficient d'une information sur les gestes barrières dont l'hygiène des mains.</p> <p>L'éducation à l'hygiène et à la santé fait l'objet d'une attention particulière dans le cadre des cours.</p>